



CCN ACTEURS DU LIEN SOCIAL ET FAMILIAL

LE DIALOGUE SOCIAL A NOUVEAU MIS À MAL

Juin 2015 : la CFDT Santé Sociaux s'engage et signe l'avenant 01.2015 relatif à la durée de travail des salariés à temps partiel - 64% des salariés de la branche sont à temps partiel, voire très partiel.

Juillet 2015 : la CFDT Santé Sociaux signe l'avenant 02.2015 relatif à la mise en place du régime complémentaire santé, après plus de 18 mois de négociation.

Dès Janvier 2016 : la CFDT Santé Sociaux demande l'ouverture de négociation d'un accord de branche, afin de permettre aux salariés à temps très partiel (moins de 15 heures par semaine) de pouvoir bénéficier du « versement santé » pour les aider à financer leur propre complémentaire santé.

Commission paritaire du 24 mars 2016 : rejet de la demande CFDT par le SNAECOSO, porteuse de justice sociale en direction des salariés les plus précaires, sans aucune discussion, sans aucune explication.

La CFDT Santé Sociaux condamne l'attitude du SNAECOSO et s'en inquiète à la veille d'ouverture de négociations sur le Dialogue Social au sein de cette branche !



#jesuisunerichesse



DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET/OU D'ADHÉSION :

M., Mme,

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

E-mail :

Téléphone :

Profession :

Entreprise ou établissement :

CONTACT DU SYNDICAT CFDT DE VOTRE ÉTABLISSEMENT :



CFDT-SANTE-SOCIAUX.FR